

■ EN BREF

GUIPY. Fermeture mairie. En raison des congés de la secrétaire, l'agence postale et le secrétariat de mairie seront fermés jusqu'au 12 avril inclus. Les permanences des élus restent inchangées. ■

MONTREUILLOIN. Rifles. Le club de l'Aqueduc Générations Mouvement organise des rifles, jeudi 1^{er} mai, à partir de 14 heures, salle polyvalente. ■

CORVOL-L'ORGUEILLEUX. Acpa 58. L'association Acpa 58 tiendra son assemblée générale samedi 17 mai, à 15 heures, en mairie. ■

Une brocante

Dimanche 4 mai, dans les rues de Tannay, à partir de 6 h 30. Avec 80 à 100 exposants. Les emplacements sont libres et gratuits. Une restauration sera assurée par le comité des fêtes. Un joueur de vielle, Antoine Herault-Simonnar, animera les rues.

■ EN BREF

CCTBC. Ordures ménagères. Il n'y aura pas de collecte des déchets jeudi 1^{er} mai. Les collectes de ce jeudi seront avancées ou reportées de la manière suivante : collecte des sacs jaunes et des biodéchets, aujourd'hui, dans les communes de Mouron-sur-Yonne, Sardy-lès-Épiry, Épiry ainsi que dans les hameaux des Granges, La Chaise et Marilly ; collecte des sacs roses et biodéchets, demain, mercredi 30 avril, dans les communes de Beaulieu, Moraches, Germainay, Héry et Guipy ; collecte des sacs jaunes et biodéchets, vendredi 2 mai, dans les communes d'Asnan, Saint-Didier, Lys, Talon, Saint-Germain-des-Bois et Flez-Cuzy. ■

Haut Nivernais

VARZY ■ Soleil, foule, variétés et brocante interminable étaient au programme, dimanche

Forte fréquentation à la Saint-Georges

Le concours de jugement de bétail a réuni dix candidats. La foule était nombreuse dès l'ouverture. La nouvelle formule est un succès.

La Saint-Georges version 2025 a connu, dimanche, une fréquentation exceptionnelle dès premières heures de la matinée jusqu'au couchant, ce qui est rarissime.

Soleil, foule, variétés, brocante interminable, fête foraine, présence de Miss Nièvre Fanny Lavier et de ses deux dauphines, Janis Gauthier et Mélody Chapuis, animations à volonté, animaux en quantité (une cinquantaine de chevaux, des poneys, des ânes, des charolaises, des Salers, des vaches Highland cattle, des Alpagas, genre de lamas, des ovins, des caprins, des porcins, des petits animaux de concours...) et une restauration débordée de 12 heures à 15 heures... rien ne manquait pour que la foire connaisse l'une des meilleures éditions de sa longue histoire. Le concours de jugement de bétail, organisé par l'association des Jeunes Agriculteurs de Varzy-Clamecy, a réuni dix candidats et a été remporté par Camille Colas, de Cuncy-lès-Varzy, devant Jeanne Paillard de Villiers-le-Sec et Naëlle Picault de Colméry. ■



FOIRE. Tous les points de restauration ont été submergés de 12 heures à 15 heures.



CONCOURS. Le concours de jugement de bétail a révélé des jeunes talents.



À L'HONNEUR. En fin de matinée, à l'appel du maire Gilles Noël (au fond, au centre), les éleveurs ont reçu diplômes et cadeaux des mains des Miss, ainsi que des élus du département et de la CCHNVY.



CHORALE. Comme le groupe Agorat-Fit, la chorale déjantée, Chœur de lard, un instant renforcée par les Miss, s'est taillé un joli succès.

CLAMECY ■ Par 6 voix pour et 3 contre, le projet d'implantation a été accepté à la majorité, hier, en préfecture

La future Jardinerie Leclerc a été validée hier

Par six voix pour et malgré trois votes contre, le projet d'implantation d'une jardinerie E. Leclerc à Clamecy a été validé, hier, en préfecture de la Nièvre, par la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC). Le maire a dit oui.

La réunion qui a duré deux heures s'est tenue en début d'après-midi, en préfecture, à Nevers. La nouvelle propriétaire de Leclerc à Clamecy, Laëticia Bellanger, a présenté le projet lancé par son prédécesseur, Laurent Froger, lors de son audition.

Il s'agissait de réactiver des droits commerciaux d'un bâtiment inoccupé depuis plus de trois ans en vue de l'installation



TRAVAUX. Le commerce pourrait ouvrir ses portes dans la zone d'activité de Clamecy après de gros travaux en 2026 ou 2027.

d'un Jard E. Leclerc, dont l'activité sera dédiée à l'équipement de la maison (jardin, décoration,

bricolage, animalerie...) sur 2.500 m². La Direction départementale des territoires (DDT) qui instruisait le dossier a laissé un avis positif et le secrétaire général de la préfecture a orienté les débats dans ce sens.

Comme c'était dans l'air depuis de nombreuses semaines, Nicolas Bourdoune, maire PCF de Clamecy, a donc voté pour.

Il a mis en avant la nécessité d'offrir des produits à bas prix, car le pouvoir d'achat est très peu élevé à Clamecy.

La présidente de la Communauté de communes (CCHNVY), Brigitte Picq, a voté contre, mettant en avant la nécessité de préserver le petit commerce, évoquant la concurrence avec

les fleuristes de Clamecy. Un horticulteur de Pousseaux a donné l'avis (consultatif) de l'association des commerçants, clam-vy.com : il a redit son opposition totale au projet soulignant le risque de perte de chiffre d'affaires.

Les arguments habituels des tenants du oui ont été aussi mis en avant : « Éviter l'évasion commerciale, répondre aux demandes du public, garder la clientèle locale sur zone ». La chambre de commerce et d'industrie et la chambre de métiers ont émis des avis contrastés. Selon certains observateurs, l'avis de la chambre de métiers et de l'artisanat était néanmoins plus réticent que celui de la chambre

de commerce et d'industrie. Aucun avis tranché néanmoins.

Le représentant du conseil départemental, Wildfrid Séjeau, était absent et excusé. Si un appel est toujours possible au niveau national, par le biais notamment d'un concurrent, la jardinerie devrait ouvrir ses portes dans quelques mois. Reste à franchir l'étape clé du permis de construire qui sera accordé par la municipalité. Le projet n'est pas encore totalement bouclé au niveau architectural. A priori, et si tout va bien, la Jardinerie Leclerc pourrait ouvrir ses portes en 2026 ou en 2027 après plusieurs mois de travaux suite aux nombreuses dégradations consécutives à l'occupation de la friche par des gens du voyage. ■